

INCARNEZ VOTRE RÔLE DE MEMBRE DE LA CSSCT 1ER MANDAT

Cette formation s'adresse

A tous les membres du CSE, titulaires, suppléants, délégués syndicaux, les membres bénéficient de la formation nécessaire à l'exercice de leurs missions en matière de santé, de sécurité et de conditions de travail. Elle n'est pas réservée qu'aux membres de la Commission SSCT des CSE des entreprises de 300 salariés et plus. Cette formation doit être dispensée dès que le CSE est mis en place.

Cette formation ne nécessite aucun pré-requis

Que dit le Code du Travail

L'Art. L.2314-1 du code du travail indique que les membres élus bénéficient de la formation nécessaire à l'exercice de leurs missions en matière de santé, de sécurité et de conditions de travail. La formation est d'une durée minimale de 5 jours pour un premier mandat, quel que soit l'effectif de l'entreprise (depuis la loi du 2 août 2021 entrée en application le 31 mars 2022). **La formation proposée répond parfaitement à cette obligation légale.**

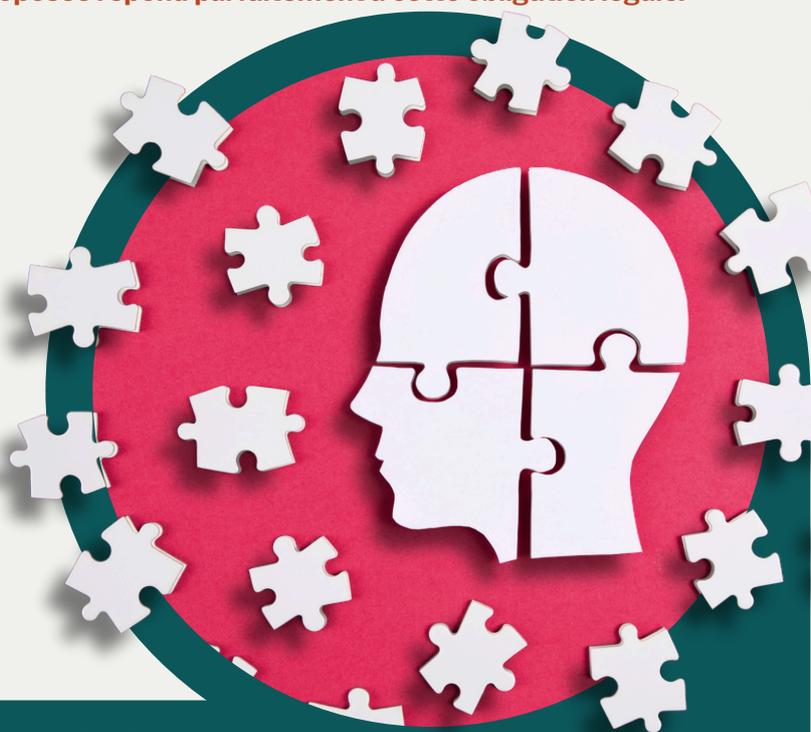
Points forts

- Experts qualifiés et expérimentés
- Approche pratique et théorique
- Initiation aux méthodes de prévention
- Formation flexible et adaptable

Durée de la formation

5 jours - 35h

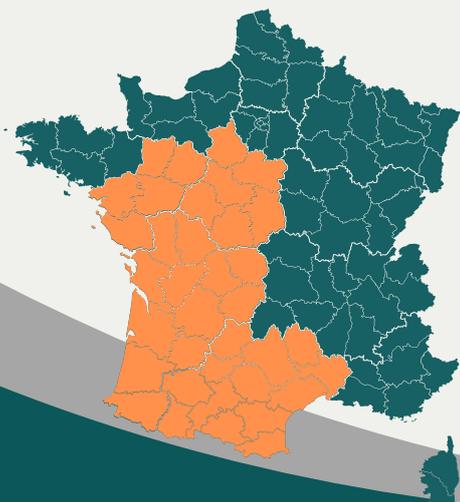
consécutifs ou non



INTRA/INTER

Ce que vous allez apprendre :

- Comprendre les enjeux de la santé et sécurité au travail.
- Identifier et évaluer les risques professionnels.
- Analyser les accidents du travail et incidents.
- Utiliser des méthodes de prévention des risques.
- Communiquer efficacement et animer des réunions.
- Maîtriser le cadre légal et réglementaire.
- Proposer et suivre des actions d'amélioration.
- Anticiper les risques émergents et évolutifs.



Pour les formations CSE économique /CSE SSCT : MDRH FORMATION est habilité par la DREETS Nouvelle Aquitaine

JOUR 1 : Introduction à la SSCT et évaluation des risques

- Comprendre les fondamentaux de la santé, sécurité et conditions de travail.
- Expliquer les rôles et responsabilités des employeurs et des salariés en matière de SSCT.
- Identifier et évaluer les risques sur le lieu de travail.
- Pratiquer les méthodes d'analyse des risques : Arbre des causes, APR, AMDEC.
- Effectuer des exercices pratiques d'évaluation des risques sur un modèle de DUERP.

JOUR 2 : Prévention des risques professionnels

- Appliquer les principes de prévention des risques professionnels.
- Mettre en œuvre des mesures de protection collective et individuelle.
- Sélectionner, utiliser et entretenir les équipements de protection individuelle (EPI).
- Évaluer et prévenir les risques liés à la santé au travail : troubles musculo-squelettiques, ergonomie, risques psychosociaux.
- Élaborer un plan de prévention et savoir réagir en cas d'accident.
- Participer à des exercices pratiques de prévention et de simulation d'accidents.

JOUR 3 : Gestion des incidents et des situations d'urgence

- Gérer efficacement les incidents et les accidents du travail.
- Mettre en place des procédures d'urgence et d'évacuation.
- Agir face aux situations d'urgence : premiers secours, utilisation des extincteurs, etc.
- Coordonner la communication en cas de crise.
- Résoudre des études de cas et participer à des exercices pratiques de gestion d'incidents.

JOUR 4 : Hygiène et santé au travail

- Appliquer les principes d'hygiène de base au travail.
- Identifier, prévenir et protéger contre les risques chimiques.
- Mettre en œuvre des mesures de prévention des risques biologiques.
- Évaluer et atténuer les risques liés à l'environnement de travail : bruit, vibrations, éclairage.
- Participer à la surveillance médicale des travailleurs.
- Effectuer des exercices pratiques d'évaluation des risques liés à l'hygiène et à la santé.

JOUR 5 : Sensibilisation à la SSCT et conclusion

- Sensibiliser les salariés aux enjeux de la SSCT.
- Communiquer efficacement et sensibiliser les salariés aux risques professionnels.
- Intégrer les concepts de la SSCT dans la gestion quotidienne du travail.
- Récapituler les apprentissages et échanger sur les bonnes pratiques.

Le programme indiqué est donné à titre indicatif. Le formateur pourra adapter son contenu et ses modalités pédagogiques en fonction des attentes et des besoins des stagiaires.

Modalités

NOTRE PARTI-PRIS PÉDAGOGIQUE

Chez **MDRH FORMATION**, nos formations sont centrées sur l'expérimentation et l'exploration de situations concrètes.

Vivre des expériences favorise l'appropriation des pratiques et l'intégration des concepts théoriques vous permettant ainsi de les adopter immédiatement dans votre environnement.

Une occasion de gagner en impact pour vous et votre organisation !

MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

La formation alterne des exposés théoriques partagés en video-projection et/ou avec un tableau blanc, et leur mise en application individuellement ou en petit groupe sur des cas pratiques au plus proche de la réalité des participants.

Un support et des modèles au format numérique et/ou papier seront remis à chaque participant.

Les échanges et le partage de bonnes pratiques sont encouragés par des activités en groupe pour favoriser l'intelligence collective.

ÉVALUATION ET VALIDATION

En amont de la formation

- Un questionnaire en amont du parcours permet de vous positionner et faire le point sur votre démarche actuelle et vos outils mis en place. Vous pourrez également nous partager vos besoins et attentes.

Au cours de la formation

- Exercices pratiques, mises en situation de travail... pour valider l'appropriation et la compréhension de chaque notion abordée en formation par les participants.

En fin de formation

- Un **certificat de réalisation** est également remis aux stagiaires.

Évaluation qualitative

- Afin de constamment améliorer notre offre, un questionnaire qualité est à remplir par les stagiaires à l'issue de la formation.

Suivi post-formation : Évaluation à froid et mise en œuvre des compétences dans la pratique professionnelle



VOTRE FORMATRICE

Isabelle LECOMTE

Formatrice experte en Droit Social
DG à temps partagé secteur sanitaire /médico social
DRH à temps partagé tout secteur
Médiatrice assermentée
Pour plus d'information sur le programme, contactez nous par mail et sollicitez **Isabelle**



VOTRE FORMATEUR

Thomas VITET

Formateur SST/SSCT/EPI/GESTES ET POSTURES/PIC F-PAE FPS
Formateur RPS
Auditeur et rédacteur DUERP
Chef d'agrès 8 ans SDIS86 et 9 ans Sapeurs Pompiers de Paris
Pour plus d'information sur le programme, contactez nous par mail et sollicitez **Thomas**



DÉLAI D'ACCÈS

Pour les formations intra-entreprise ou individuelles, un délai de 15 jours est nécessaire pour adapter le contenu au cahier des charges spécifique de votre entreprise.

Délais d'inscription en INTER : au plus tard 15 jours avant la date de démarrage

En cas de financement par un tiers (OPCO, FAF...), merci de tenir compte des délais d'obtention de l'accord de financement.

INTER (regroupant différentes entreprises)

- En présentiel, 10 personnes maximum
- Tarif net de taxe : 3570 €/participant. **Le déjeuner est inclus dans le prix de la formation**
- La formation se déroule de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30.

En INTER : nous pouvons vous accueillir sur les régions de l'Occitanie, Nouvelle Aquitaine, Pays de la Loire, Centre Val de Loire

INTRA (chez vous, rien que pour votre équipe)

- En présentiel, 10 personnes maximum
- Dans vos locaux
- Sur devis, nous consulter
- A planifier selon vos disponibilités

En INTRA : nous intervenons sur les régions de l'Occitanie, Nouvelle Aquitaine, Pays de la Loire, Centre Val de Loire

ADAPTATION AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Nous sommes engagés et sensibles à l'accueil et l'accessibilité de la formation aux personnes en situation de handicap. Si vous êtes concernés, veuillez contacter **Marjorie DERCOURT**, joignable par mail à l'adresse suivante :

contact@mdrhformation.fr ou par téléphone au **06 70 75 09 34**.

PLUS D'INFORMATIONS

Les fondateurs et dirigeants de **MDRH FORMATION** se tiennent à votre disposition



Marjorie Dercourt

Relation client & Référente handicap

06 70 75 09 34

Frédéric Dercourt

Relation client & Gestion financière

06 81 60 55 58

34 avenue Victor Hugo
79200 PARTHENAY
contact@mdrhformation.fr

www.mdrhformation.fr

Organisme de formation enregistré sous le n° 75 79 01 489 79 auprès du Préfet de la Région Nouvelle Aquitaine

"La formation est l'essence de tout succès"